



## **KIWI #5 - Edition 2018**

### **Règlement et modalités d'inscription**

#### **21 juin 2018 – Place Guichard**

Le **KIWI** est un tremplin musical qui a pour objectif de soutenir des groupes et musiciens amateurs de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Il permet aux groupes de se produire face à un public et des professionnels de la musique, de consolider un projet artistique par des retours pertinents et bienveillants effectués par un jury.

L'ensemble des candidatures sera étudié par un jury (professionnels de la musique, programmeurs, amateurs éclairés...) qui effectuera la sélection.

Dans le cadre de la fête de la Musique 2018, le **KIWI** sélectionne 4 groupes ou artistes musicaux pour se produire en concert **le jeudi 21 juin entre 19h et 21h** place Guichard (69003 Lyon), pour une prestation de 30 minutes en première partie d'une tête d'affiche (*en cours de validation*).

#### **Modalités de participation au Kiwi**

- L'inscription au tremplin est entièrement gratuite.
- Le **KIWI** est ouvert à tous les artistes ou groupes musicaux dont les membres sont issus majoritairement de la région Auvergne Rhône-Alpes à l'exclusion des groupes professionnels ou des groupes dans lesquels la majorité des membres seraient intermittents du spectacle ou encore des groupes signés par un label.
- Tous les genres musicaux peuvent être représentés.
- Les groupes doivent proposer des compositions originales.
- L'organisation se réserve le droit d'écarter les propositions dont les propos prônent des idées violentes et discriminatoires.
- Le groupe doit être capable de se produire 30 minutes sur scène.
- Le dossier d'inscription doit être complet.
- Aucun défraiement ne sera pris en compte (hébergement, déplacement)
- Le formulaire d'inscription est disponible à l'accueil de la Maison pour Tous/Salle Des Rancy ou téléchargeable sur notre site internet : [www.salledesrancy.com](http://www.salledesrancy.com) dans la rubrique Culture/Pratique amateur.

#### **Déroulement du Kiwi**

- Les 4 groupes se succéderont sur scène dans des conditions professionnelles et devant un jury de professionnels. (Constitution en cours).
- La durée de prestation sera de 30 minutes. Cette durée doit être respectée dans la construction de votre set, le jury en tiendra compte.
- Seul le régisseur son et lumière et les techniciens du KIWI seront amenés à gérer votre prestation (balances incluses)
- Le jury effectuera un retour approprié et constructif directement après votre prestation du jour.
- Le repas du 21 juin 2018 sera pris en charge par l'équipe du KIWI
- Les prix du tremplin sont encore à définir avec les partenaires pressentis (première partie, résidences, accompagnements artistiques...). Ils seront remis le soir même du KIWI, à l'issue de la soirée.
- Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter à : [accueil@salledesrancy.com](mailto:accueil@salledesrancy.com)

**Date limite des candidatures (dossier + morceaux + fiche technique) par courrier ou par mail (cachet de la poste faisant foi) : samedi 31 mars 2018**